

# FICHE DE POSTE Chargé de projets et d'animation (H/F)

Le dispositif d'appui à la coordination (DAC) est un dispositif tout public, quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne. Les professionnels de santé, sociaux, et médico-sociaux du territoire peuvent le solliciter pour un appui à la gestion des prises en charges et des accompagnements ressentis comme complexes

Conformément à l'article L6327-2 du code de la santé publique, le DAC :

- Assure la réponse globale aux demandes d'appui des professionnels qui comprend notamment l'accueil, l'analyse de la situation de la personne, l'orientation et la mise en relation, l'accès aux ressources spécialisées, le suivi et l'accompagnement renforcé des situations, ainsi que la planification des prises en charge. Cette mission est réalisée en lien avec le médecin traitant (conformément à son rôle en matière de coordination des soins) et les autres professionnels concernés
- Contribue avec d'autres acteurs et de façon coordonnée à la réponse aux besoins des personnes et de leurs aidants en matière d'accueil, de repérage des situations à risque, d'information, de conseils, d'orientation, de mise en relation et d'accompagnement;
- Participe à la coordination territoriale qui concourt à la structuration des parcours de santé.

Le DAC Alsace comprend un siège localisé à Colmar, et 10 antennes de proximité réparties sur tout le territoire alsacien.

#### Description opérationnelle du poste

Sous l'autorité du Directeur Général du DAC Alsace, le chargé de projets et d'animation a pour principale mission d'assurer la coordination locale avec les acteurs du territoire au service des parcours et du projet du DAC.

Il assure deux activités clefs : l'animation territoriale et la menée de projets.

#### **Animation territoriale:**

- Assurer la mise en œuvre de l'animation territoriale du projet du DAC à l'échelle de son périmètre d'intervention
- > Développer et mettre en œuvre la stratégie de partenariat avec les acteurs de terrain (sanitaire, social et médico-social)
- > Organiser l'observation des offres de santé, afin d'alimenter les réflexions territoriales
- Assurer le suivi, l'accompagnement, la coordination et la mise en œuvre des actions, en lien avec l'équipe opérationnelle de coordination et les partenaires

- > Développer la concertation entre acteurs en contribuant à la diffusion d'informations visant à l'amélioration des connaissances mutuelles sur le territoire
- Assurer la conception et la mise à jour des outils d'animation territoriale (répertoire des ressources, outils d'information...)
- > Organiser la préparation et la mise en œuvre opérationnelle des actions d'animation territoriale (groupes de travail, réunions, formation...) auxquelles le DAC contribue
- Présenter le DAC Alsace auprès des partenaires (rencontres par structure, présentation sur le lieu d'exercice des professionnels de santé libéraux dont les médecins généralistes, tenu de stands lors de salons...), afin d'en faire la promotion. Ces actions porteront à la fois sur les missions principales (information, orientation, coordination à court et moyen terme) et les missions annexes (soins de support en cancérologie, interprétariat téléphonique...)
- Repérer les nouveaux dispositifs et les évolutions/changements chez les partenaires.
- > Participer et intervenir dans les instances et groupes de travail : CPTS, FMC, CLSM, CPT, SISM, instances de coordination...

## Gestion de projet :

- > Veiller au repérage, puis à la réponse aux appels à projets (conférence des financeurs, fondations...) après validation préalable par la Direction
- Assurer le pilotage et le suivi des projets, dans une logique de subsidiarité par rapport aux actions tierces existantes sur le terrain.
- > Garantir le bon fonctionnement de la démarche dans la durée par un pilotage et un suivi appuyé via des indicateurs pertinents.

Cette liste n'est pas limitative et pourra évoluer sur décision de la Direction, en fonction des besoins de l'activité et de l'organisation du dispositif.

Les actions du chargé de projets et d'animation sont pilotés par la Direction, dans une logique d'harmonisation et de cohérence avec les autres chargés de projets et d'animation du DAC Alsace

Il assure un reporting régulier et spontané avec la Direction.

Il entretien un lien fonctionnel avec les médecins coordonnateurs. Il organise les échanges entre les équipes de terrain et les partenaires, en étroite collaboration avec le responsable de secteur, facilitant ainsi le lien entre les partenaires et les coordonnateurs de parcours. Il travaille en lien étroit avec le chargé de communication (co-construction de supports...).

#### Compétences requises pour le poste

Le chargé de projets et d'animation devra :

- > Avoir connaissance de l'écosystème d'acteurs de l'accompagnement sur le territoire et capacités de travail en réseau
- Disposer de capacités en communication : aisance relationnelle (prise de parole), force de conviction, reformulation, concertation, médiation et pédagogie
- > Faire preuve de sens de l'organisation, de dynamisme et de disponibilité
- Avoir des aptitudes à synthétiser et à rendre compte (reporting)
- > Etre à l'aise avec les outils de bureautique.

### **Profil**

- > Profil gestionnaire de projets
- > BAC +2 / BAC +3, spécialisé dans l'animation territoriale et la menée de projet
- > Expérience minimum de 3 ans
- > Connaissance des offres de service existantes à domicile et en établissement.
- > Permis de conduire B et véhicule indispensables.

# Localisation du poste et déplacements professionnels

Le DAC Alsace dispose de 3 postes de chargés de projets et d'animation, répartis sur l'ensemble de l'Alsace.

Déplacements professionnels réguliers à prévoir sur l'ensemble du territoire couvert, et au siège de l'Association. Réunions occasionnelles en soirée.

# Convention collective, classement et coefficient de référence

Convention collective nationale FEHAP de 1951.

Classement : par assimilation filière « administrative » → regroupement de métiers « assistant administratif »

Coefficient de référence : 439.